



Annexe 1 – Liste des sites concernés par le présent bulletin d'adhésion, dont l'effacement sera opéré et valorisé par Voltalis

L'Entreprise certifie que les sites listés ci-dessous ne sont pas opérés par un autre opérateur d'effacement, et s'engage à informer Voltalis sans délai si tel devait devenir le cas.

Nom du site*	Ville*	Code Postal*	Adresse du site*	N° PRM/PDL* (sur facture)	Puissance souscrite* (kW)
Club house course	Nantes sur l'Isle	24430	26 rte de l'Évêque	30001620102149	42 kVA
Club house pétanque	"	"	"	"	"
Clubhouse foot	"	"	24 rte de l'Évêque	"	"
Salle convivialité	"	"	24 rte de l'Évêque	"	"
Discodon	"	"	215 allée Guillaumaud	50070566772289	42 kVA
Haisie	"	"	95 rte de Bordeaux	30001620059253	108 kVA
haddon Temps Libre	"	"	97 rte de Bordeaux	"	"

*Cas obligatoires

Pour chacun des sites dont n'est pas indiqué ci-dessus le numéro de PDL/PRM ou de CARD/CART, l'Entreprise mandate la société Voltalis pour obtenir en son nom ce numéro d'identification auprès du gestionnaire du réseau public auquel le site est raccordé.

AR Prefecture
024-2124025442025014-CDELIB2025_89-DE
Reçu le 22/09/2025
Publié le 22/09/2025